

AUBAZINE

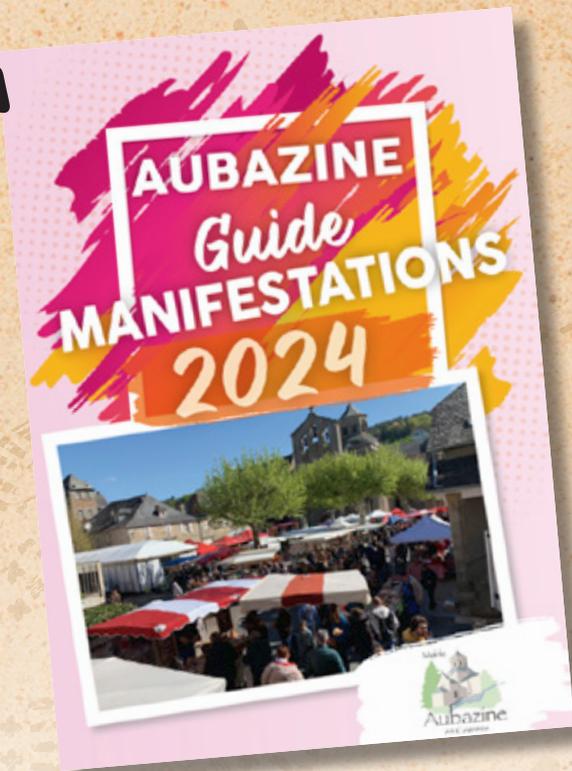
Mag

Le Magazine de l'Information Communale



VIE MUNICIPALE
ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

le Guide des MANIFESTATIONS 2024



est disponible
GRATUITEMENT
en mairie

RESTEZ CONNECTÉS !

www.ville-aubazine.fr



facebook.com/Commune Aubazine



Intramuros : Aubazines Midi
Corrézien

Sommaire

Le mot du maire	p.03
Infos municipales	p.04
Budgets	p.11
Retour en images	p.13
Projet d'implantation	p.16
Vie municipale	p.19
Travaux Voirie	p.21
Vie scolaire	p.22
Vie associative	p.24
Rencontre avec	p.31

« **AUBAZINE MAG** » le magazine de
l'information communale publié par :

Mairie d'Aubazine, le Bourg – 19190 AUBAZINE

Tél : 05 55 25 71 26 – Fax : 05 55 25 76 80

e-mail : mairie@ville-aubazine.fr

Directeur de publication : Bernard LARBRE

Rédacteur : Jacques COTSIS

Infographiste : Laura JOIGNIE

Comité de rédaction : Stéphane CHAPOU, Patricia
GRAFFEUIL

Crédit photo couverture : Patricia GRAFFEUIL

Impression : MAUGEIN Imprimeurs TULLE

Tirage à 500 exemplaires

Distribué par La Poste



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



BAC
DE
MEDIA



Chères Aubazinoises, chers Aubazinois,
L'année 2024 est déjà bien avancée. L'hiver est derrière nous et bien que l'été ait commencé, le soleil et les températures estivales se font encore attendre. Nous avons eu beaucoup de pluie ces six derniers mois et je sais que beaucoup d'entre vous en ont assez de ce temps morose. Pour autant, notre commune continue son développement pour devenir toujours plus accueillante.

Sur le plan national et international, la situation politique reste complexe. En France, nous faisons face à des défis importants liés à la politique, l'économie et au pouvoir d'achat. L'inflation continue d'affecter le coût de la vie, et nombreux sont ceux qui

ressentent les effets de cette situation dans leur quotidien. Malgré ces difficultés, nous devons rester unis et solidaires pour surmonter ensemble ces épreuves.

Au niveau local, nous faisons tout notre possible pour soutenir les initiatives qui favorisent le développement économique de notre commune. Nous travaillons à la reprise et la pérennisation de nos commerces locaux et encourageons l'innovation.

L'environnement est également au cœur de nos préoccupations. Les épisodes de fortes pluies et les variations climatiques que nous connaissons soulignent l'urgence de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique. Notre commune souhaite s'engager résolument dans cette voie, avec des études pour promouvoir les énergies renouvelables et préserver notre biodiversité. Vous êtes au courant des projets réalisés, de ceux en cours et de ce qu'il reste à accomplir. Grâce à notre effort collectif, nous continuerons notre action persévérante et résolue au service de tous. Car l'espérance n'est pas interdite et, malgré les problèmes de toute nature, nous voulons croire en l'avenir.

On dit souvent que le temps passe vite et c'est vrai, surtout lorsqu'on est heureux !

Je vous souhaite donc de ne pas voir le temps passer, de trouver satisfaction et bonheur dans les petites choses de la vie quotidienne, d'avoir assez d'événements et de rencontres pour enrichir et illuminer chaque jour qui passe. Je vous encourage à participer activement à la vie de notre commune, à vous engager dans les événements à venir et à rencontrer vos voisins pour renforcer les liens qui nous unissent.

Le Conseil municipal et moi-même restons à votre service pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre !

Bien à vous,



Le maire,
Bernard LARBRE



GUICHET UNIQUE

Rappel des services disponibles au guichet unique pour toutes vos démarches :

La Mairie :

- Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...).
- État-Civil (déclaration de naissance, acte de décès, reconnaissance anticipée...).
- Inscription sur les listes électorales.
- Recensement citoyens.
- Location des salles.
- Gestion du cimetière.
- Pour les cartes d'identité et passeports il faut vous rapprocher des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes*. Toutefois la Mairie peut vous aider à saisir votre pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

* En Corrèze, les communes équipées sont les suivantes : Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Egletons, Malemort, Objat, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche, Lubersac.

Par ailleurs les structures France Services suivantes sont aussi équipées pour faire les titres d'identité : Allasac, Ayen, Meymac, Noailles, Perpezac-le-Noir, Peyrelevade, Saint-Ybard, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Seilhac, Vignols.

L'Agence Postale :

- Acheter (des timbres, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier).
- Déposer vos lettres et colis (lever du courrier à 12h00 du lundi au samedi).
- Retirer vos lettres recommandées et colis.
- Effectuer des opérations financières de dépannage : retrait et dépôt maximum 500€.
- Mise à disposition du public d'un ordinateur (espace numérique).

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE

(Calendrier disponible sur le site de la mairie, <https://ville-aubazine.fr>)

Pour la période du 01 avril au 30 septembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
<i>Particuliers domiciliés à Aubazine</i>	110.00 €	220.00 €
<i>Associations extérieures ou demandeurs</i>	290.00 €	390.00 €
<i>Entreprise de la commune</i>	220.00 €	320.00 €
<i>Entreprise extérieure</i>	400.00 €	500.00 €

Pour la période du 01 octobre au 31 décembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
<i>Particuliers domiciliés à Aubazine</i>	180.00 €	280.00 €
<i>Associations extérieures ou demandeurs</i>	400.00 €	500.00 €
<i>Entreprise de la commune</i>	340.00 €	440.00 €
<i>Entreprise extérieure</i>	500.00 €	600.00 €

SALLES BERNADETTE BARRIÈRE OU SALLE D'EXPOSITION DE L'ESPACE CULTUREL DU PRESBYTÈRE

Ces deux salles permettent à des particuliers ou à des associations de pouvoir faire des expositions : le tarif est de **120.00 €** la semaine (du lundi 8h00 au dimanche 20h00, avec caution de **200.00 €**).

La municipalité fixe en outre :

Le prix forfaitaire de location de l'une des salles pour des réunions d'associations ou entreprises extérieures à 100.00 € avec versement obligatoire d'une caution de **500.00 €** en garantie des dommages éventuels et détention d'une assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux (attestation).

Le prix forfaitaire de location de mobilier à **25.00 €** /jour, quel que soit le nombre d'unités empruntées, accompagné d'une caution de **100 €**.

Elle rappelle enfin que l'utilisation des 3 salles est **GRATUITE** pour les associations communales.

CANTINE

Prix du repas enfant : 2.80 €

Prix du repas adulte : 6.00 €

GARDERIE

	1 enfant	2 enfants et plus
Matin OU Soir (semaine)	6.30 €	4.80 €
Matin ET Soir (semaine)	10.50 €	8.75 €

Coût unitaire d'accueil des enfants dont la présence ne revêt pas un caractère régulier : 3.60 € par journée.
Gratuité de la garderie de : 8h15 à 8h45 et de 16h30 à 17h00

CIMETIÈRES ET COLUMBARIUM

Concession Cimetière		TARIF TOTAL
3 m ²	1 place	150.00 €
6 m ²	2 places	300.00 €
Concession Columbarium / Cavurnes		
15 ans	175.00 € + 25.00€ droit d'enregistrement	200.00 €
30 ans	275.00 € + 25.00 € droit d'enregistrement	300.00 €
Dispersion des cendres et concession support de mémoire		
15 ans		50.00 €
30 ans		100.00 €

ANNUAIRE

MAIRIE D'AUBAZINE

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

AGENCE POSTALE COMMUNALE (MAIRIE)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

POINT PUBLIC MULTIMÉDIAS (PPM)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h30	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h30
Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	13h00-17h00	14h00-18h00	FERMÉ	FERMÉ

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE LAUMOND



Tél : 05 55 25 71 24
Tél : 05 55 25 76 23

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 06 08 95 87 94

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.
Le mercredi : de 7h00 à 8h30 puis acheminement GRATUIT en bus vers le Centre de Loisirs de Beynat (inscriptions au 05 55 84 02 12).

BIBLIOTHÈQUE



(à l'étage de la salle Polyvalente) Le samedi de 10h00 à 11h30
Tél : 06 13 88 27 31

DÉCHETTERIE D'AUBAZINE

Tél : 06 15 08 54 46



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00

TAUX D'IMPOSITION 2024 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les impôts directs locaux comprennent quatre taxes principales :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- la cotisation foncière des entreprises.

Il y a également des taxes annexes ou assimilées (imposition forfaitaire des entreprises de réseau, taxe sur les surfaces commerciales...).

Ces impôts servent à financer le budget des collectivités locales, principalement les communes.

Par délibération du 28 mars 2024 et prenant en compte les augmentations diverses et variées subies par les habitants d'Aubazine, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales des particuliers pour l'année 2024.

Celles-ci restent donc fixées comme suit :

TAXES	TAUX IMPOSITION 2024
Habitation	8.81
Foncière (Bâtie)	39.44
Foncière (Non bâtie)	124.90

TABLETTE À LA MAIRIE

Depuis début Juillet, la Mairie possède une tablette tactile pour référencer tout l'affichage légal (arrêté, urbanisme, délibérations du conseil municipal, publication des bans...). La tablette est accessible dans le hall de la Mairie et de l'Agence postale.



FORMATION DE PREMIER SECOURS

Le personnel de l'école a suivi une formation de premier secours organisée par l'association UNASS Corrèze. Le reste du personnel sera formé courant octobre.



**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

**17
POLICE
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police.

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne

**18
SAPEURS-
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide

**15
SAMU**
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vitale, ainsi que pour être redirigé vers un
organisme de permanence de soins

114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.

SAISIE EN LIGNE DES DEMANDES D'URBANISME

1. Proposition de message à intégrer dans les journaux communaux ou à afficher en mairie

Saisie en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme

Vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisations et de certificats d'urbanisme:

- permis de construire, de démolir ou d'aménager,
- déclaration préalable de travaux, de division,
- certificat d'urbanisme informatif (CUa) ou opérationnel (CUb)

La transmission en ligne évite les frais postaux et de photocopies et permet un gain de temps. Simple et gratuite, la saisine par voie dématérialisée (SVE) en ligne est désormais accessible, à tout moment, de n'importe où, via - le site internet de la commune

- le site de la Communauté de Communes Midi Corrézien :

<https://www.midicorrezien.com/amenagement/demandes-durbanisme-en-ligne>

- en saisissant l'adresse suivante : <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/accueil>

Le dépôt de dossiers papier est toujours possible, à déposer directement en mairie ou à transmettre par courrier postal avec accusé de réception en mairie. (Formulaires CERFA téléchargeables sur le site <https://www.servicepublic.fr/>)

SOS MALTRAITANCE ANIMALE

Alors que la France a le sinistre privilège de remporter la palme du nombre d'abandons de chiens et de chats en Europe et que les cas de maltraitance sur des animaux domestiques y ont augmenté de 30% entre 2017 et 2022, le Conseil National de la Protection Animale (CNPA) a entrepris de mettre en place, à partir du lundi 24 juin, le 3677. Premier numéro d'appel national pour signaler les cas de maltraitance (physique, atteintes sexuelles, torture) sur les animaux.

3677 SOS maltraitance animale mode d'emploi :

Le 3677 fonctionne 7j/7, 365j/365 pour le prix d'un appel local.

Vous êtes témoin de maltraitance animale ? Appelez le 3677 !

Chaque signalement sera traité avec une attention particulière.

Des procédures seront élaborées en collaboration avec des experts :

- Professionnels des forces de l'ordre
- Associations de protection animale
- Experts juridiques

Les équipes de la plate-forme, et c'est tout l'intérêt de ce dispositif, vous interrogeront et vous guideront vers les bons interlocuteurs, à même de prendre en charge votre alerte. Ce qui devrait éviter la perte des signalements ou le découragement face à trop de complexité, impactant l'efficacité des meilleures volontés.



PASS'MÉTIERS : un stage pour découvrir l'entreprise

Vous êtes une entreprise artisanale et vous souhaitez accueillir un collégien de 4ème ou 3ème, un lycéen ou encore un étudiant pour lui donner la chance de découvrir votre métier pendant une semaine ? Le Pass'métiers est là pour ça.

Les objectifs du Pass'Métiers pour les jeunes

- Approcher le monde du travail de près
- Découvrir les métiers de l'artisanat auprès de professionnels de son territoire
- Commencer à travailler son projet professionnel de manière concrète

Les objectifs du Pass'Métiers pour les entreprises

- Accueillir des jeunes motivés qui souhaitent découvrir les métiers de l'artisanat
- S'appuyer sur un dispositif encadré et facilité par la CMA.
- Participer à l'orientation et à la formation des jeunes pour assurer la pérennité de nos savoir-faire

Comment procéder ?

- La CMA valide la mise en œuvre en établissant la convention de stage
- La convention est complétée et signée en 3 exemplaires par l'entreprise et les parents (si le jeune est mineur)
- Le jeune et l'employeur définissent le déroulé et l'organisation du stage

Vous souhaitez plus d'informations ?

19-apprentissage@cma-nouvelleaquitaine.fr



MUTUA+



www.mutuaplus.com

MUTUAPLUS - 3, avenue du Colonel Driant - 55100 Verdun - Association à but non lucratif - Régie par la Loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.
Association n° W553002848 - Tél. : 0329847999 - contact@mutuaplus.fr

REPAS À DOMICILE

REPAS A DOMICILE

Le CIAS Midi Corrèzien livre vos repas à domicile



Pour les personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente

- Adaptés aux besoins nutritionnels
- Fabrication locale (Meysac)
- Des livraisons, toute l'année, à domicile pour un lien social renforcé

Renseignements et inscriptions au 05 55 84 05 05



Secteurs de livraison

- Les 34 communes du Midi Corrèzien
- Cosnac / La Chapelle-aux-brocs
- Estivals, Nespouls, Noailles, Jugeals-Nazareth et Turenne
- Malemort et Dampniat



C.I.A.S.
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Centre Intercommunal
d'Action Sociale
05 55 84 05 05
cias@midicorrezien.com



OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE



Le 1er janvier 2016, les offices de tourisme du Pays Vallée de la Dordogne corrézienne (Argentat, Aubazine-Beynat, Beaulieu-sur-Dordogne, Collonges-la-Rouge et la Xaintrie) et l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne lotoise ont donné naissance à une structure unique : l'**Office de Tourisme Vallée de la Dordogne**, à cheval sur **deux départements** (Corrèze et Lot) et **deux régions** (Nouvelle Aquitaine et Occitanie). La mission tourisme de l'Office de Tourisme du Pays d'Aubazine-Beynat a alors été transférée à l'EPIC Vallée de la Dordogne (établissement public à caractère industriel et commercial).

Les professionnels du tourisme et les élus du territoire font partie intégrante du Comité de direction de l'Office de Tourisme. Ce dernier est présidé par Antoine Béco, Maire de Loubressac, aux côtés du vice-président Alain Simonet, Maire d'Albignac et Président de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien. **Francis Canard, premier adjoint au Maire d'Aubazine, et Christine Guittonneau, présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Abbaye d'Aubazine, font partie du Comité de direction** qui se réunit plusieurs fois par an. Sa mission consiste à définir et valider les choix stratégiques de l'Office de Tourisme.

Depuis 2016, l'Office de Tourisme s'attache à promouvoir la destination Vallée de la Dordogne dans toutes ses composantes, des visites incontournables comme **Aubazine et son abbaye, le Canal des Moines qui accueillent chaque année des milliers de visiteurs**, à des sites plus méconnus. Ces deux dernières années, plusieurs distinctions témoignent de la notoriété de la Vallée de la Dordogne élue destination campagne - familles préférée des Français (Abritel). Elle figure aussi au douzième rang des "European Best Destinations". Elle concentre désormais huit des Plus Beaux Villages de France. De quoi rendre fiers les habitants d'Aubazine et de la Vallée de la Dordogne.

Véritable boîte à idées, **le magazine de la Vallée de la Dordogne**, édité chaque année à 100 000 exemplaires, permet de valoriser l'offre touristique et les professionnels qui l'animent. Il accompagne les visiteurs dans leur quête de bons plans et d'inspirations. Vous pouvez le retrouver dans votre bureau d'information touristique et chez la plupart des prestataires touristiques.

Ces dernières années, de nombreux journalistes ont été accueillis par l'Office de Tourisme permettant de valoriser Aubazine comme site emblématique de la Vallée de la Dordogne. En mai 2023 par exemple, nous avons reçu, en collaboration avec Corrèze Tourisme, le journaliste Jean-Charles ALBERT pour le magazine allemand "**Frankreich erleben**" qui a parlé du patrimoine

d'Aubazine avec visite de l'abbaye et du canal des moines. Une émission de France Bleu Limousin, "Bienvenue en Limousin" animée par Stéphane Pigato, a été diffusée en direct en novembre 2023 pour valoriser la commune d'Aubazine et ses habitants, avec la participation de Marion Le Moing, guide-conférencière de l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne.

Le site web vallee-dordogne.com qui enregistre chaque année plus de 3 millions de visiteurs est une autre vitrine exceptionnelle pour la destination. Les atouts d'Aubazine y sont présentés sur des dizaines de pages, tout comme les animations qui s'y déroulent, que l'on retrouve dans la rubrique "agenda", l'une des plus fréquentées du site.



Nouveauté cette année : **un plan d'Aubazine** a été édité à **3 000 exemplaires**. Il présente les atouts et les informations touristiques essentielles de la commune. Il est distribué au bureau d'information touristique d'Aubazine.

En 2023, **carton pour Aubazine sur les réseaux sociaux** avec de nombreuses publications sur Facebook et Instagram. Le compte Instagram de l'Office de tourisme compte à ce jour plus de **27 000 abonnés**. Les publications d'Aubazine, et en particulier celles du canal des moines, suscitent systématiquement beaucoup d'engagement de la part des abonnés.

En 2023, près de 270 000 visiteurs ont été accueillis dans les 10 bureaux d'Information touristique de la Vallée de la Dordogne. **À Aubazine, ce sont près de 7 500 visiteurs qui se sont renseignés sur les attraits touristiques de la destination.**

En 2021, la crise sanitaire et ses contraintes nombreuses n'ont pas empêché l'Office de Tourisme d'obtenir à nouveau la **marque Qualité Tourisme, une distinction nationale** qui récompense son savoir-faire, le professionnalisme de ses équipes et sa qualité d'accueil. **L'Office de Tourisme accompagne aussi les professionnels du tourisme dans la qualification de leur offre.** Il leur ouvre les portes d'un réseau de partenaires conséquent, leur met à disposition des outils et services facilitant la mise en marche de leur offre grâce à sa place de marché...

L'Office de Tourisme travaille également en partenariat avec les hébergeurs, restaurateurs, sites de visite... pour **concevoir et commercialiser des séjours touristiques**

en Vallée de la Dordogne. L'activité groupes est croissante d'année en année, avec plus de 500 groupes accueillis et 230 000 € apportés chaque année aux professionnels.

Les guides conférenciers de l'Office de Tourisme font découvrir le patrimoine d'Aubazine à ces groupes, mais aussi au grand public lors de visites estivales. Retrouvez tout le programme au bureau d'information touristique d'Aubazine et sur le site web www.vallee-dordogne.com

L'Office de Tourisme travaille aussi en partenariat étroit avec les collectivités pour valoriser et structurer l'offre de loisirs de pleine nature. Certains circuits au départ du bourg d'Aubazine ont été légèrement modifiés. Les fiches détaillées des randonnées sont à jour et téléchargeables gratuitement sur le site internet de l'Office de Tourisme.

En 2023, le jeu de chasse aux trésors Terra Aventura a encore connu un grand succès. Lancé initialement par la région Limousin, il est depuis fièrement porté par la Nouvelle Aquitaine qui le considère comme le plus grand parc d'attractions gratuit de France. En effet, c'est un jeu facilement accessible, gratuit, ludique et fonctionnant toute l'année. Le but étant de faire découvrir les trésors cachés de notre région. De nombreux habitants se prêtent déjà au jeu et Terra Aventura devient alors un moteur d'activité pour

les balades dominicales. **2 millions de joueurs étaient inscrits sur l'application gratuite l'an dernier.** Plus de **70 500 joueurs** sont venus sillonner notre destination dont **3 692 à Aubazine.** Ce parcours est très apprécié des joueurs. La qualité de l'environnement, des points d'intérêt, la quiétude des lieux, et les magnifiques cascades, sont félicités tous les jours par les commentaires laissés par les joueurs. Alors si vous ne connaissez pas encore le jeu, laissez-vous tenter en téléchargeant l'application gratuite Terra Aventura.

En complément des brochures généralistes, **des documents de visites spécifiques à Aubazine sont disponibles au bureau d'information touristique :** circuit du patrimoine pour la découverte du village avec livret-jeu enfants et dépliant du canal des Moines.

L'Office de tourisme Vallée de la Dordogne à Aubazine est un espace ouvert à tous : touristes et habitants, de début avril à début novembre. Les services y sont variés : billetterie à tarifs réduits pour des sites et activités de toute la vallée, boutique de produits régionaux, wifi gratuit, espace détente, espace enfants...

A noter que le 5 avril 2024, à la veille de sa réouverture, l'équipe de l'Office de tourisme a accueilli en avant-première les professionnels du secteur pour leur distribuer la documentation touristique, échanger avec eux sur les services proposés, dans un moment de convivialité.



INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Vallée de la Dordogne
Bureau d'information touristique d'Aubazine
Place Léon Canard - 19190 AUBAZINE
Tél. : 05.65.33.22.00
info@vallee-dordogne.com
www.vallee-dordogne.com

Ouvert du 06 avril au 31 octobre 2024

Du 06 avril au 12 juillet : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Du 13 juillet au 23 août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - Dimanches et jours fériés de 10h à 13h

Du 24 août au 31 octobre : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité ; d'un côté la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), et de l'autre la section d'investissement.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1. Les recettes de fonctionnement

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers, locations de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Le taux des contributions directes :

Taxe foncière bâti :	39.44 %
Taxe foncière non bâti :	124.90 %
Taxe d'habitation résidence secondaire :	8.81 %

Les taux n'ont pas augmenté en 2024.

Le produit de la fiscalité locale attendu s'élève à 352 381.00 €.

Les dotations de l'Etat espérées pour 2024 sont estimées à 190 626.00 €

2. Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 49.88 % des dépenses réelles de la commune.

3. Budget de la section de fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement prévues au cours de l'année 2024.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Dépenses courantes	395 500.00 €	Résultat reporté (excédent 2023)	396 636.72 €
Dépenses de personnel	498 000.00 €	Atténuation de charges	15 416.00 €
Atténuations de produits	1 500.00 €	Produits de services	38 400.00 €
Charges de gestion courante	100 600.00 €	Impôts et taxes	533 598.00 €
Dépenses financières	205.80 €	Dotations et participations	192 348.28 €
Charges exceptionnelles	2 500.00 €	Autres produits de gestion courante	53 000.00 €
Total dépenses réelles	998 305.80 €		
Virement à la section d'investissement	230 633.41 €		
Dotations aux amortissements	459.79 €		
Total opérations d'ordre	231 093.20 €		
Total dépenses de fonctionnement	1 229 399.00 €	Total recettes de fonctionnement	1 229 399.00 €

La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

1. Les dépenses d'investissement

En 2024, les principales dépenses sont les travaux de voirie (59 600.00€), les matériels de voirie et le camion communal (55 086.00€), la rénovation de deux appartements communaux à l'école (54 993.30 €), la fin des travaux de création d'un espace sports loisirs (36 500.00 €), les travaux de l'abbatiale (93 438.00 €) et l'aménagement touristique des ruines de Coyroux (494 036.00 €).

2. Les recettes d'investissement

Elles sont constituées essentiellement par le virement de la section de fonctionnement (230 633.41 €), les subventions (168 135.91 €), le fond de compensation de la TVA (58 054.32€).

3. Budget de la section d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'investissement prévues au cours de l'année 2024.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Travaux en cours	299 149.80 €	Résultat reporté (excédent 2023)	511 716.35 €
Travaux pluri annuels	623 974.00 €	Subventions	168 135.91 €
Rénovation EP	34 000.00 €	Dotations	59 054.32 €
Emprunts	10 875.98 €	Cautions reçues	3 000.00 €
Etudes	5 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	230 633.41 €
		Opérations d'ordre	459.79 €
Total dépenses investissement	972 999.78 €	Total recettes d'investissement	972 999.78 €

La dette

Deux emprunts sont en cours. Le montant de l'annuité est de 8 081.78 € et le capital restant dû au 01/01/2024 est de 33 652.74 €.

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

Le service assainissement fonctionne sur un budget annexe et autonome. Il n'est pas financé par le budget général de la commune.

La section d'exploitation

1. Les dépenses d'exploitation

Elles sont principalement constituées des dépenses de fourniture d'énergies, de l'entretien des bâtiments et de la rémunération de la SAUR pour la perception de la redevance assainissement (17 100.00 €), du remboursement des intérêts (692.47 €) et des amortissements des travaux (18 407.72 €).

2. Les recettes d'exploitation

Elles sont constituées par la redevance assainissement (25 000.00 €) et le FCTVA (1 010.81 €).

3. Budget de la section de la section d'exploitation

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'exploitation prévues au cours de l'année 2024.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Dépenses courantes	17 100.00 €	Résultat reporté (excédent 2023)	25 913.62 €
Dépenses de personnel	4 000.00 €	Vente produit	25 000.00 €
Charge de gestion courante	1 100.00 €		
Charges financières	692.47 €		
Dotations aux provisions	500.00 €	Fctva	1 010.81 €
Autres charges	1 000.00 €		
Total dépenses réelles	24 292.47 €	amortissement	700.00 €
Virement à la section d'investissement	9 824.24 €		
Dotations aux amortissements	18 407.72 €		
Total opérations d'ordre	28 231.96 €		
Total dépenses d'exploitation	52 624.43 €	Total recettes d'exploitation	52 624.43 €

La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Elles sont composées du diagnostic du réseau d'assainissement (33 200.00 €), des études pour la station du bourg (64 140.00 €), de la rénovation du réseau et de la station du bourg (1 130 000.00 €) et du remboursement des emprunts (9 666.68 €).

2. Les recettes d'investissement

Elles sont constituées de l'emprunt (600 000.00 €), des subventions (572 276.26 €), et du FCTVA (5 059.98 €).

3. Budget de la section d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace les recettes et les dépenses de la section d'investissement prévues au cours de l'année 2024.

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévisions	Libellé	Prévisions
Immobilisations en cours	1 227 340.00 €	Résultat reporté (excédent 2023)	32 138.48 €
		Subventions	572 276.26 €
		Emprunt	600 000.00 €
Emprunts	9 666.68 €	Dotations	5 059.98 €
Amortissements	700.00 €	Total recettes réelles	1 209 474.72 €
		Virement de la section d'exploitation	9 824.24 €
		Dotations aux amortissements	18 407.72 €
		Total recettes d'ordre	28 231.96 €
Total dépenses d'investissement	1 237 706.68 €	Total recettes d'investissement	1 237 706.68 €

La dette

Deux emprunts sont en cours, un pour les travaux sur la station de Pauliat (remboursement : 6 666.68 €) et un pour le diagnostic assainissement (remboursement : 3 000.00 €).

Capital restant dû au 01/01/2024 : 95 999.95 €

TRAVAUX ET SUBVENTIONS 2024

1. Espace sports loisirs multigénérationnel : 156 436.43 € HT

- Subvention Agence Nationale du sport : 65 796.00 €
- Subvention Conseil Départemental : 46 930.93 €
- Reste à la charge de la commune HT : 43 736.50 €

2. Toilettes publiques ESLM : 16 972.93 € HT

- Subvention État (DETR) : 4 243.23 €
- Reste à la charge de la commune HT : 12 729.70 €

3. Écran interactif école : 3 240.00 € HT

- Subvention État (DETR) : 1 620.00 €
- Reste à la charge de la commune HT : 1 620.00 €

4. Voirie 2024 (Villières, Pauliat Haut, rue Dr Verdier, rue Mère Marie de Gonzague) : 42 383.50 € HT

- Subvention Conseil Départemental : 6 000.00 €
- Reste à la charge de la commune HT : 36 383.50 €



3 FÉVRIER 2024 : ENTRETIEN DU CANAL

Deux fois dans l'année, l'ASA du canal du Coiroux et LACAM (les amis du canal des moines) invitent tous les adhérents et les volontaires pour effectuer un nettoyage du canal des moines. Initialement prévu en juillet et en décembre, l'entretien de fin d'année n'a pas pu se faire à cause d'une mauvaise météo.



19 MARS 2024 : JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Le dimanche 19 mars 2023, messieurs les maires d'Aubazine et du Chastang, quelques membres de l'association FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) d'Aubazine, anciens combattants ou épouses, élus et habitants d'Aubazine se sont retrouvés au monument aux morts de la commune pour commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une gerbe au nom de la commune et de la fédération a été déposée. Les prises de paroles ont rappelé les événements tragiques de cette page d'histoire de France qui a laissé des cicatrices profondes dans les mémoires collectives des deux nations. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié. Une assemblée s'est également tenue pour l'élection d'un nouveau bureau pour l'association.



REPRISE D'ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

L'entreprise OBBIA (OMNIUM BOIS BÂTIMENT INDUSTRIE ASSOCIÉS) de M. Lars Nielsen a été reprise depuis le 04/04/2024 par M. Bernard Constant. Cette entreprise française spécialisée dans la fabrication de produits de traitement, de préparation et de finition des matériaux du bâtiment, est située à La Ribière, 14 route du Pont de Chambon à Aubazine.



14 AVRIL 2024 : COMPÉTITION DE VTT

Sous un soleil radieux, le dimanche 14 avril, s'est tenue une compétition de VTT sur le site de Rochesseux. Celle-ci était organisée par le club d'Aubaz'VTT. Ce ne sont pas moins de 84 jeunes de 7 à 16 ans qui ont eu le plaisir de descendre sur une piste sécurisée pour l'occasion. Tous ces jeunes sont des licenciés FFC de différents clubs de Nouvelle-Aquitaine. À noter, la participation du club d'Oloron, situé dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Retour en images



14 AVRIL 2024 : LIGOBAZINE

Dimanche 14 avril avait lieu au parc du Coiroux la course organisée par la ligue contre le cancer. Belle réussite cette année avec 894 inscriptions entre marcheurs et coureurs. Les sommes réunies sont reversées directement et intégralement au Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer qui utilise localement ces fonds pour aider les personnes malades (50%) et subventionner la recherche (50%).



21 AVRIL 2024 : LA FOIRE AUX CHÈVRES

Le dimanche 21 avril s'est tenue la traditionnelle Foire aux Chèvres. Sous un ciel ensoleillé mais frais, la matinée a été marquée par la remise des prix en présence de M. le Préfet Étienne Desplanques. Une centaine d'exposants ont participé à l'événement et près de 10.000 visiteurs ont profité de l'ambiance festive de cette journée. Fidèle à la tradition, le vin a coulé dans la fontaine du village, ajoutant une touche de convivialité à cette 47ème foire primée.



8 MAI 2024 : COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le mercredi 8 mai, le maire d'Aubazine, l'adjointe au Maire de Palazinges, porte-drapeaux, élus et habitants, se sont rassemblés pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et rendre hommage aux victimes du conflit mondial. Des enfants du village étaient présents pour le dépôt des gerbes de fleurs au monument aux morts et quelques lectures. La sonnerie aux morts fut une fois de plus entonnée à la flûte par Soeur Christophora. La cérémonie a également été marquée par l'inauguration d'une plaque en l'honneur des Justes parmi les Nations d'Aubazine.



23 MAI 2024 : LE MATIN : PERMIS PIÉTON ET INTERNET

Ce jeudi 23 mai, dans la cour de l'école, a eu lieu la remise des prix du permis piéton et Internet en présence du maréchal des logis chef Aurore, référente au sein de la brigade de Beynat, le Maire d'Aubazine et de Messieurs Patrick MARQUE et Michel FROUGIER de la MAIF. Les enfants des classes d'Agnès Delmas (CE1-CE2) et de Gaëlle Clos (CM1-CM2) se sont vus remettre un diplôme, un permis piéton et/ou Internet et une casquette offerte par la Municipalité.



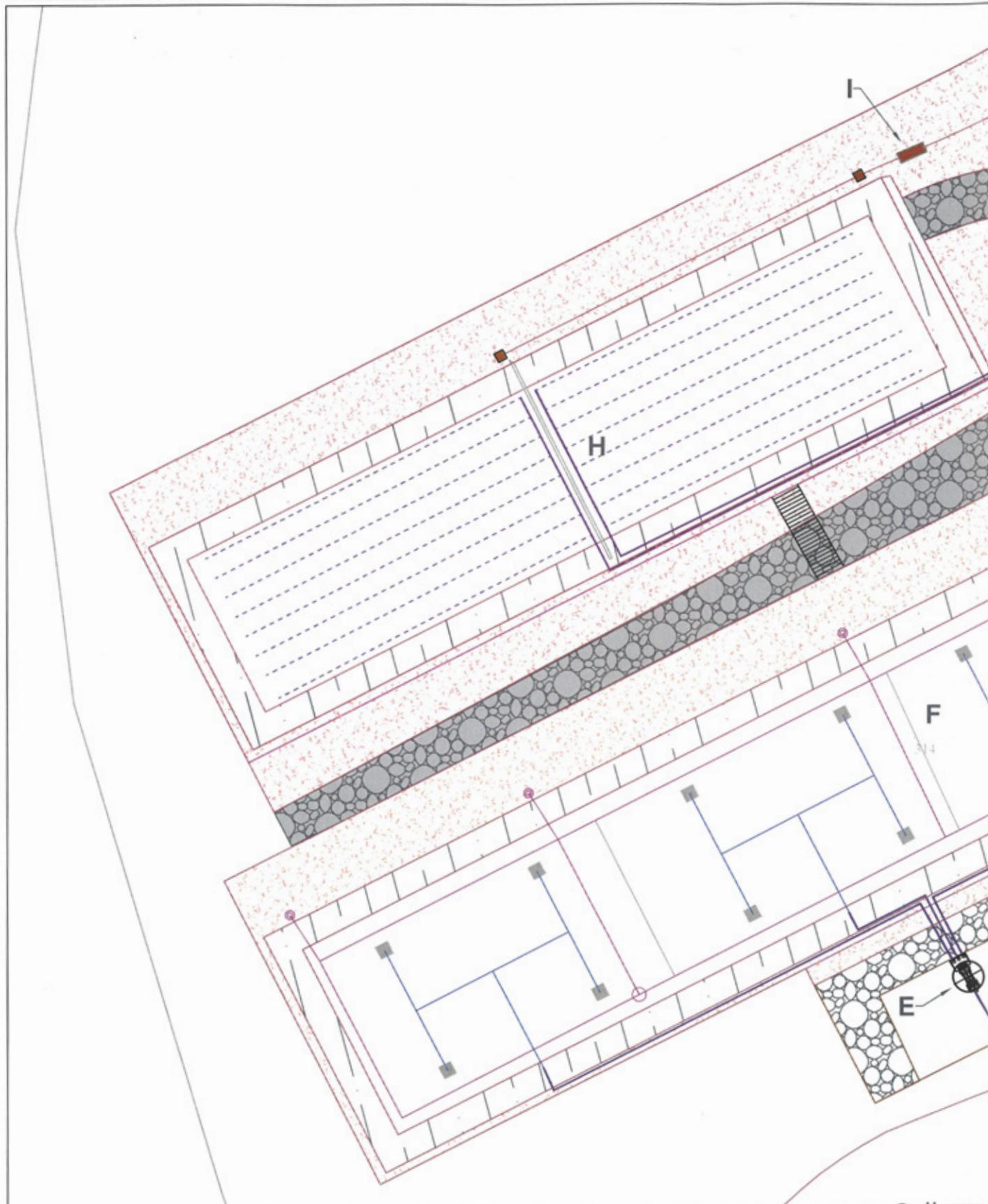
23 MAI 2024 : L'APRÈS-MIDI : SPECTACLE COQUELICONTES

Jeudi 23 mai après-midi, tous les enfants de l'école ont assisté au spectacle de Catherine Lavelle (conteuse, chanteuse) dans le cadre du festival Coquelicontes qui se déroule du 21 mai au 2 juin 2024 en Creuse et en Corrèze. Le spectacle a été offert par la Municipalité.



13 JUIN 2024 : CÉRÉMONIE DE LA 59E PROMOTION DE L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE TULLE

Jeudi 13 Juin dans l'abbatiale d'Aubazine, le Padre Stéphane Torqueau a baptisé les 117 sous-officiers de la 59ème promotion de l'école de gendarmerie de Tulle.



Maitre d'oeuvre:



**DEJANTE EAU&ENVIRONNEMENT
SUD-OUEST**

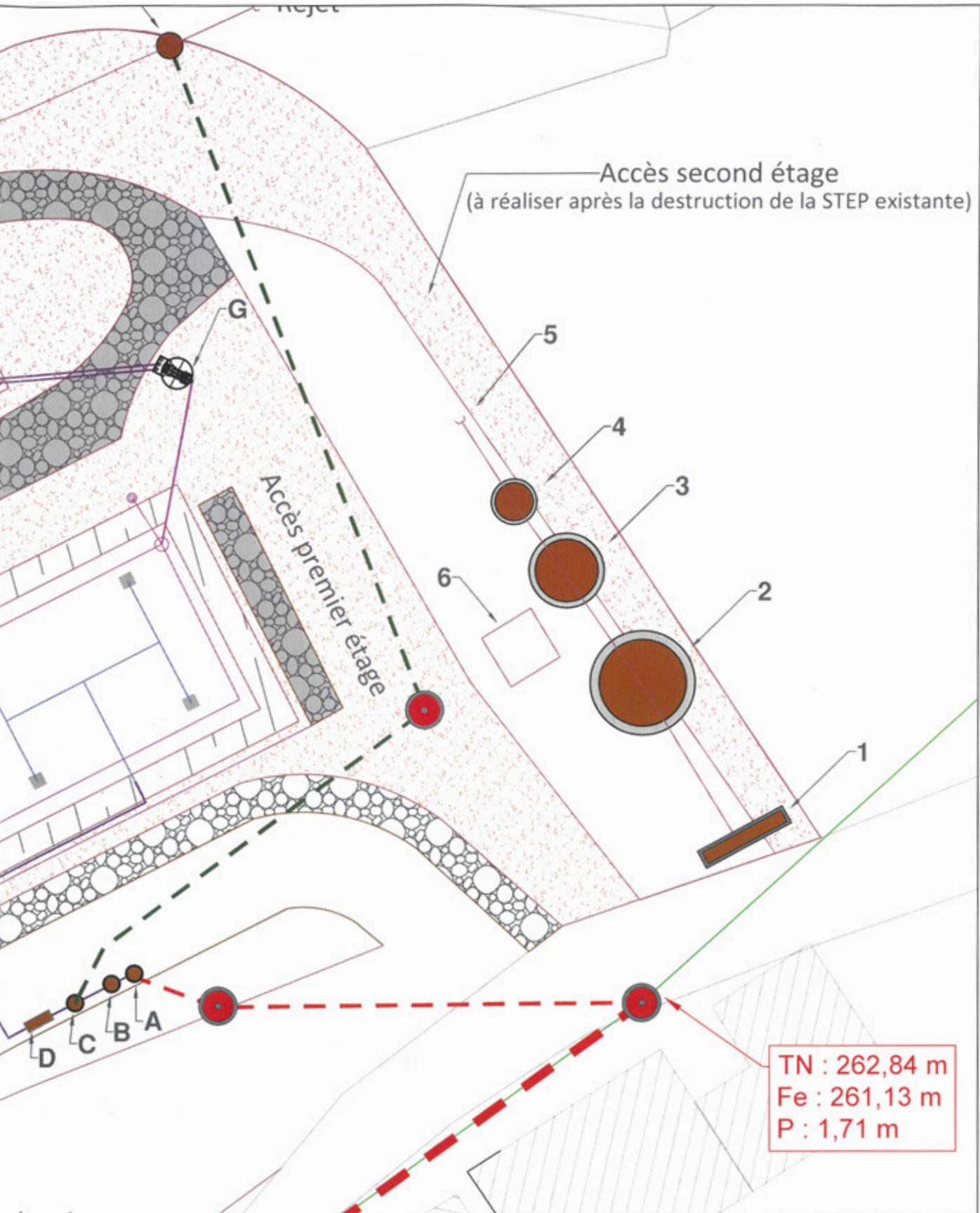
Groupe
DEJANTE

75, avenue de la Libération - 19360 Malemort
Tél : 05 55 92 80 10 - Choix 2

Maitre d'ouvrage:

Commune d'AUBAZINE

LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



TN : 262,84 m
 Fe : 261,13 m
 P : 1,71 m

Création d'une nouvelle station d'épuration

Projet d'implantation

Echelle : **1/250**

Phase: -

Plan n°: -

Dossier n°: -

Ce Plan est la Propriété du Groupe DEJANTE Intra.
 Il ne peut être reproduit ou utilisé sans son autorisation écrite.



27 JUIN 2024 : RÉCOMPENSES ET REMISE DE PRIX

Jeudi 27 juin en fin de matinée l'école était à la fête, des récompenses ont été distribuées aux lauréats de l'opération « Découverte du Canal des Moines » organisée par LACAM et aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème.

Récompense pour les élèves de l'école de CM2

Cette année la municipalité a décidé de récompenser les élèves de CM2. M. le Maire a tenu d'abord à remercier l'équipe enseignante et le personnel communal, et a ensuite félicité les écoliers pour leur passage en 6ème. Pour les récompenser, une carte cadeau de chez Cultura d'une valeur de 30€ leur a été remise.

Remise de prix par l'association LACAM

Pour clôturer la matinée, l'association « Les amis du Canal des Moines » a remis un prix aux lauréats (1 par classe) pour leur participation à l'opération « Découverte du Canal des Moines ». Chaque vainqueur a reçu un diplôme à son nom et un bon d'achat de 30 € à dépenser dans la librairie «La Baignoire d'Archimède» de Brive.

Les gagnants :

- Grande-section : Zoé AVERY TROUVE - dessin
- CP : Raphaël MOUSSOURS - dessin
- CE1 : Morgane PICON-COLDITZ - composition représentant la Bergère retenue par des « mains magiques » au-dessus des baignoires
- CE2 : Lucien LOUIS - poème
- CM1 : Evy SANTOS GOUT et Valentine PENELOUX - composition à deux, représentant les baignoires et un poème
- CM2 : Emma CHAUVINEAU - CONTI - dessin au crayon sur la brèche de Saint-Etienne.

Un goûter offert par LACAM a ensuite été proposé aux enfants.

Devant le grand succès de cette opération, LACAM a décidé de la renouveler en 2025.



ÉLECTIONS:

Les élections européennes du 9 juin et les élections législatives des 30 juin et 7 juillet se sont tenues à l'étage de la salle polyvalente de la commune. Comme à leur habitude, les Aubazinois sont venus en nombre, portant à nouveau le taux de participation au niveau local au-dessus du taux national, témoignant ainsi d'un fort engagement citoyen.

CHEZ COCO

Le bar de votre village a rouvert le 21 mars 2024 !

Les nouveaux propriétaires, Julie et Thomas, vous accueillent dans un tout nouvel établissement entièrement refait à neuf !

Julie est originaire d'Albignac, et sa grand-mère, Mme Ferry, avait anciennement la crêperie en lieu et place de l'ancien salon de coiffure. Thomas, ancien sportif de haut niveau, est lui originaire de Corrèze.

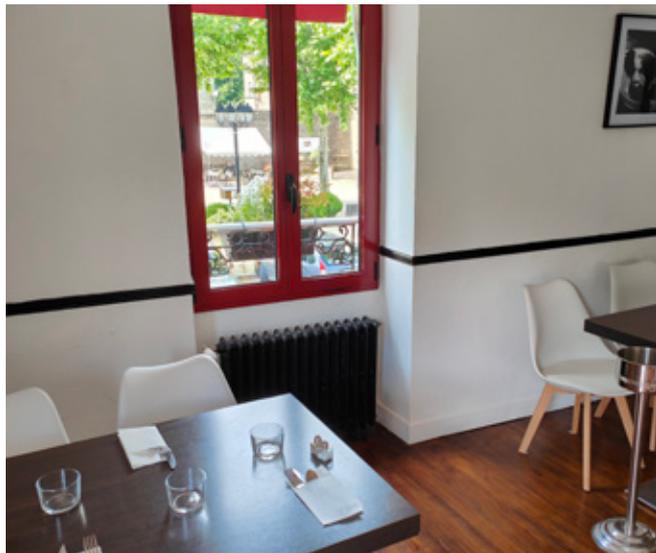
Ils ont une employée salariée, Marta, qui travaille avec eux à temps plein et qui est originaire de Barcelone.

D'une capacité d'accueil de 52 places assises (à l'intérieur) et de 62 places assises (à l'extérieur), le bar-tabac-FDJ-restaurant sera ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00 durant la saison estivale juillet-août (sauf le lundi) et du mardi au samedi inclus de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 8h00 à 13h00 hors-saison.

Une restauration vous sera proposée tous les midis uniquement. Le concept voulu est celui d'une gastro-brasserie. Un menu à l'ardoise unique est proposé, et, chaque jour, un menu différent est servi.

Les assiettes sont travaillées avec les produits frais du jour, et il est possible de commander ses repas. Des planches apéros seront servies le weekend. Il est conseillé de passer vos commandes la veille ou tôt le matin !

Il ne vous reste plus qu'à venir découvrir ce nouvel endroit, dont Julie et Thomas veulent faire un lieu de vie et d'échanges, sachant s'adapter à la population et qui permettra ainsi de partager des moments appréciés de convivialité.



HOMMAGE À DEUX FEMMES D'EXCEPTION : SŒUR MARIE GONZAGUE BREDOUX ET SŒUR MARIE-THÉRÈSE BERGER

Cette année, lors de la traditionnelle cérémonie du 8 Mai, en présence des autorités locales, de membres de la communauté religieuse et de nombreux habitants, une plaque commémorative de « Justes parmi les Nations » a été dévoilée pour rendre hommage à deux figures héroïques de notre histoire locale : Sœur Marie Gonzague Bredoux et Sœur Marie-Thérèse Berger.

En effet, lors de la Seconde Guerre Mondiale, en ces temps sombres de l'Histoire où l'humanité a été mise à l'épreuve par la barbarie, ces deux femmes ont fait preuve d'un courage inébranlable et ont choisi de prendre position contre l'horreur qui se déroulait sous leurs yeux et de défendre les valeurs de solidarité, d'humanité et de compassion.

À l'époque, le couvent d'Aubazine était dirigé avec bienveillance et fermeté par Sœur Marie Gonzague Bredoux, membre de la congrégation du Sacré-Cœur de Marie. Marie-Thérèse Berger, l'économe de l'abbaye Saint-Etienne, était le bras droit de la Mère supérieure. Ces deux femmes travaillaient en coopération avec les réseaux de sauvetage de la Résistance en France. Depuis l'exode, au risque de leur propre vie, elles ont ouvert les portes de leur couvent pour protéger et sauver des dizaines de personnes persécutées, principalement des enfants juifs. En septembre 1942 notamment, alors que les rafles et les convois vers Auschwitz se multipliaient, un groupe de femmes juives accompagnées de douze fillettes de six à douze ans fut envoyé au couvent par Edmond Michelet.

La médaille de « Justes parmi les Nations », décernée par l'État d'Israël, est la plus haute distinction honorifique attribuée à des non-Juifs qui ont sauvé des vies juives pendant l'Holocauste. Elle symbolise la reconnaissance de l'humanité tout entière envers ceux qui, comme Sœur Marie Gonzague Bredoux et Sœur Marie-Thérèse Berger, ont risqué leur vie pour sauver autrui, quelle que soit son origine ou sa religion. C'est d'ailleurs l'une des enfants qu'elles ont accueillies, Betty Dornfest, qui sera à l'initiative de cette demande de reconnaissance auprès du Département des Justes de Yad Vashem. Elles furent toutes deux nommées en 1992.

La plaque commémorative, désormais visible au cœur de notre commune près du monument aux morts, est un témoignage de notre reconnaissance éternelle et un rappel constant du pouvoir de la compassion et du courage. Elle invite chaque habitant d'Aubazine, chaque visiteur, à se souvenir de ces deux femmes exemplaires et à s'inspirer de leur dévouement et de leur altruisme.

NB : Merci à Madame Nicole Manières-Mézon d'avoir su transmettre ce souvenir et à Sœur Christophora d'avoir accepté cette plaque de mémoire.



INSTALLATION DES TOILETTES DE L'ESLM ET D'UN DAE :

Les toilettes de l'Espace Sports et Loisirs Multigénérationnel ont été installées, ainsi qu'un DAE attenant.



PANNEAU RÈGLEMENT DU PUMPTRACK :

Le panneau détaillant le règlement du pumptrack a été posé.

STATION D'ÉPURATION :

Voir projet d'implantation de la station inclus [en page centrale](#). Un appel d'offres a été lancé.

ROUTE BARRÉE :

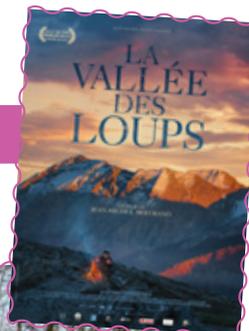
La départementale D130 qui va d'Aubazine à Albignac est fermée suite à un effondrement partiel de la chaussée. Des travaux de réfection doivent être entrepris.



Voici le détail des activités et des sorties scolaires qui ont eu lieu au cours des deuxième et troisième trimestres à l'école d'Aubazine :

EN MARS

École & cinéma : les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, à Tulle, le mardi 5 mars, voir « La vallée des loups », un film documentaire de Jean-Michel Bertrand sorti en 2017. Dans la continuité, une balade commentée, dont le thème était l'observation de la faune et de la flore, a eu lieu vers le dolmen (à Aubazine) en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).



EN MARS-AVRIL

Cycle vélo : les élèves de la classe de Mme Clos (CM1-CM2) ont eu durant deux mois des séances de technique dans la cour (formation encadrée par l'USEP). Des séances dans le bourg ont eu lieu ensuite pour valider le « savoir rouler » en ville ainsi que des balades autour d'Aubazine (monastère féminin du Coyroux).



EN AVRIL

Olympiades : le vendredi 12 avril s'est tenue dans la cour de l'école une journée Olympiades offerte par l'APE. Toutes les classes y ont participé. Au programme : parcours déficient visuel, boccia (pétanque-handisport), jeux de réflexe, boxe éducative et tir laser.



EN MAI



École & cinéma : les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, à Tulle, le mardi 21 mai. Les élèves de la GS au CE2 ont vu « Katia et le crocodile », un film de Vera Simkova et Jan Kucera sorti en 1966. Les CM1-CM2 ont vu « Ma vie de courgette », un film d'animation réalisé par Claude Barras et sorti en 2016.



Journée pêche : une journée découverte de la pêche a été organisée le vendredi 31 mai pour les élèves de Mme Delmas (CE1-CE2) à l'étang des Saules à Albignac, sous l'encadrement du moniteur de pêche Vincent Laroche, membre de la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze.



Projet patrimoine : en partenariat avec l'association LACAM (Les Amis du Canal des Moines), les élèves de la GS au CM2 ont participé à un projet découverte et protection du patrimoine.

EN JUIN

Athlétisme : une journée athlétisme s'est déroulée le mardi 11 juin pour les CM1-CM2 à l'Auzelou, à Tulle. 3 ateliers (à faire 2 fois) étaient proposés : sauter-courir-lancer. La journée s'est terminée par un relais.

Séjour sportif : les élèves des classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 sont partis à Bugeat, à l'Espace 1000 Sources, du 12 au 14 juin (2 nuitées sur place). Plusieurs activités sportives diverses et variées leur ont été proposées. Les élèves de M. Cacaud (GS-CP) y étaient allés eux aussi précédemment du 30 au 31 mai (1 nuitée sur place).



Parc Wizz'titi : les élèves de la maternelle, classe TPS-PS-MS de Mme Dufour ont effectué leur sortie de fin d'année au parc Wizz'titi à Ussac, le jeudi 27 juin. Les enfants ont pu notamment faire un parcours acrobatique « accrobranche ».

Fête de l'école : le vendredi 28 juin s'est tenue, sur le terrain de sport de l'école, la traditionnelle fête de fin d'année. Au programme du spectacle proposé dont le thème était les Jeux Olympiques: défilé et parade de tous les enfants, classe après classe, et chants en commun. La fête s'est poursuivie ensuite avec la kermesse organisée par l'APE dans les jardins de l'abbaye.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABBAYE D'AUBAZINE (ASABBAU)

Restauration du vivier... suite et bientôt fin ? :

3 sociétés, spécialisées en hydrologie ont été sollicitées par l'ACMH et la DRAC pour établir un diagnostic de la situation et localiser les fuites importantes qui empêchent le vivier de se remplir.

Celles-ci ont rendu leur projet et l'entreprise retenue devra se mettre au travail pour rendre ses conclusions. Puis, de nouveaux travaux de colmatage de ces fuites seront menés (sans doute par la Socoba ?) afin de rendre le vivier ENFIN étanche. Gardons l'espoir d'une fin définitive des travaux en 2025 !?



Restauration des 5 peintures murales 17ème (salon du dortoir des Moines de l'Abbaye) :

Ce dossier avance très bien et Charlotte Jude (restauratrice du patrimoine) aura terminé son travail en avance sur les délais annoncés (fin juin ?). Cette restauration concerne les 4 trumeaux (au-dessus des portes) très abîmés pour certains qui ont déjà retrouvé leur couleur d'origine (gris bleuté) et 1 huile sur toile, représentant une touchante « Sainte Marie-Madeleine se repentant sur ses péchés ». Le travail de Mme Jude a permis de découvrir de jolis détails comme l'apparition de bijoux et surtout une émouvante larme coulant sur la joue de Marie-Madeleine, détails qui étaient cachés par la saleté accumulée au fil des siècles.

En raison d'importants travaux prévus dans l'Abbaye, qui devraient commencer en 2025, ces tableaux restaurés seront provisoirement installés dans un autre salon. Ils retrouveront leur place à la fin des travaux ... dans 2 ou 3 ans !..



Avant



Après



Rappel : des tote bags sont en vente (7 €) à l'Abbaye (ou via l'ASABBAU) au profit de cette restauration.

ASABBAU est habilitée à établir un rescrit fiscal, donnant droit à 66 % d'exonération pour tout don versé). Adhésions : 20 €/personne – 30 €/couple - asabbau19190@gmail.com



ASABBAU

Présidente : Christine Guittonneau

Tél : 06 86 92 60 70

Mail : asabbau19190@gmail.com

AUBAZ'VTT

Nous voilà en fin de saison sportive pour le club d'Aubaz'VTT.

Cette année aura été riche pour les enfants au niveau des entraînements sur les différents sites.

Certains d'entre eux ont réalisé de belles prestations lors des compétitions sous le maillot du club au niveau de la région Nouvelle Aquitaine.

Nous aurons partagé des moments conviviaux grâce à nos sponsors de la commune et des alentours ainsi que la Mairie ; notamment la galette, les beignets de carnaval et notre compétition du mois d'avril sur la commune d'Aubazine qui a eu lieu sous le soleil et les sourires.

Nous vous retrouverons le 14 septembre 2024 sur la commune pour une reprise sportive. Pour les enfants (de 7 à 16 ans) qui seraient intéressés, nous proposons 2 séances d'essais.

Toute l'équipe d'Aubaz'VTT tient à remercier en cette fin de saison M. le Maire et son équipe, le Comité des fêtes de la commune, nos sponsors ainsi que tous les enfants du club, sans oublier les encadrants et les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Vous pouvez nous contacter sur aubazvtt@gmail.com



Le samedi de 14h à 17h

Ecole de VTT, à destination des enfants de 7 à 16 ans

Encadré par des éducateurs qualifiés

Entraînement aux 3 épreuves FFC : DH (descente), trial, XC (cross country)

Si tu aimes t'éclater, viens vite nous rejoindre !

Séances d'essai possibles au mois de septembre
1er entraînement : le samedi 14 septembre



Suivez-nous sur Facebook



aubazvtt@gmail.com

CANAL DES ARTS

L'année se termine pour l'association Canal des arts d'Aubazine, hébergée par l'association Jardin de s-cultures, qui propose des événements artistiques en milieu rural, bien connue à Aubazine pour leurs manifestations de street art.

Les adhérents du Canal des arts, Lilian, Sylvia, Brigitte, Sylvie, Michèle, Dominique, Florence, Marie-Thérèse et Cathy ont organisé une exposition de leurs travaux réalisés dans l'année : encre de chine pour l'exécution de nus, acrylique pour la réalisation de vieilles scènes parisiennes, mais aussi des tableaux inspirés de l'artiste Hundertwasser, et pour finir des travaux sur la perspective.

Lilian a guidé ces amoureuses de peinture, dans un esprit très créatif et valorisant chaque œuvre.

Les conjoints des artistes ainsi que Bernard Larbre sont venus admirer leurs réalisations autour d'un apéritif dinatoire. Un moment de convivialité et d'échanges...



COMITÉ DES FÊTES

Après une Foire aux Chèvres qui a vu une bonne fréquentation, nous pensons au vide-greniers du 21 juillet. Pour les renseignements et les demandes de réservation, vous pouvez nous contacter par mail sur « comite.aubazine@gmail.com ».

Pour la Fête Votive, nous avons fait notre choix. Pour le concert du vendredi soir (restauration et musique à partir de 19 heures), c'est le groupe « NEXT ADN » qui a retenu notre attention. Pour le samedi soir, le repas paella et le bal gratuit seront animés par l'orchestre « Didier ROQUES ». Pensez déjà à réserver votre place pour le repas !

Le dimanche matin aura lieu la traditionnelle randonnée sur les sentiers d'AUBAZINE avec restauration possible le midi.

Le 15 septembre se déroulera la Foire aux Miels, Produits Naturels et Artisanat d'Art.

Le 16 novembre, nous vous donnons rendez-vous pour la soirée choucroute.

Calendrier 2024 :

21 Juillet :
Vide-Greniers

16, 17 et 18 Août :
Fête Votive

15 Septembre :
Foire aux Miels

16 Novembre :
Soirée Choucroute

A bientôt, le président Patrice JEAN et son équipe.

FCS

Le spectacle de danse du foyer culturel et sportif s'est déroulé de nouveau cette année au cours du premier week-end du mois de juin.

C'est devant une salle comble, que se sont produits les danseuses et les danseurs. Petits et grands ont présenté leurs chorégraphies apprises tout au long de l'année, et ont donné une représentation d'une grande qualité, très appréciée du public.

On les remercie pour leur investissement sans faille tout au long de l'année.

De plus, étaient également présents nos amis de Colmberg dans le cadre du jumelage avec Aubazine. Ils ont été ravis et nous ont chaleureusement remerciés pour cette invitation à notre spectacle.

Nous tenons à dire merci à l'ensemble des acteurs qui participent activement à la mise en œuvre et à la réussite de ce spectacle.



Vie associative

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et vous attendons nombreux pour les inscriptions dans les groupes d'activités, le 7 septembre 2024 de 14 heures à 18 heures. Elles seront suivies de l'assemblée générale de l'association.

Merci encore à toutes et à tous et vive le FCS d'Aubazine !



FCS

Contact : Sabine

Tél : 06 81 42 99 09

Mail : foyer_culturel@yahoo.fr



FNACA

La cérémonie commémorative du 19 mars 2024 s'est déroulée au monument aux morts d'Aubazine en présence des adhérents FNACA et de messieurs les Maires d'Aubazine, du Chastang et de Palazinges.

Lors de cette cérémonie M. Bernard Larbre, maire d'Aubazine, a rendu hommage à François Manières-Mézon, décédé en octobre 2023, et a souligné son engagement.

Pour tous les adhérents, François Manières-Mézon aura été un président actif, dévoué dans la vie de notre comité FNACA. Il avait toujours la même détermination : « Défendre les intérêts matériels et moraux des anciens combattants en Afrique du Nord et nous rappeler sans cesse notre devoir de mémoire ».

Après la cérémonie, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue pour renouveler le bureau de notre comité.

Ont été élus à l'unanimité :

Présidente : Chantal CONTAMIN

Trésorière : Marie-Claire CHARAGEAT

Secrétaire : Nicole MANIÈRES-MÉZON

Vice-Président : Roger BORDERIE

Trésorier adjoint : Jean-Pierre BROUSSE

Secrétaire adjoint : Philippe LBOUCQ.



HARPAU

Après entretien du Jardin d'inspiration médiévale et de l'Espace muséographique, ce dernier est ouvert depuis le 1er Mai et cela jusqu'au 15 octobre prochain. Il n'y a pas de droit d'entrée cette année encore et Caroline sera là pour vous accueillir et répondre à vos questions éventuelles. Les horaires et jours d'ouverture sont à consulter sur le site de la commune.

De plus, comme l'an dernier, l'association ARPEC, association pour le rapprochement des peuples et des cultures, prête une nouvelle exposition intitulée « Fenêtres du monde », composée de photographies prises sur tous les continents. Vous serez surpris par le potentiel imaginaire, esthétique et par le savoir-faire déployé par le genre humain afin d'agrémenter ses habitats. Trois niveaux sont consacrés à ces expositions dont le rez-de-jardin du musée où les artistes du groupe des Six lfs ont peint sur le thème des fenêtres ainsi que les enfants des classes de CM1 et CM2 de Mme Clos dont les dessins sont également présentés.

La mise en valeur de l'ultime enclos du site de Roche-Bergère ayant débuté au mois d'avril par un débroussaillage, va se poursuivre par une opération de restauration des murs de pierres sèches sous la houlette de notre expert professionnel Thierry Filatre. La date de cette intervention vous sera communiquée en temps opportun car toute bonne volonté sera bienvenue. Il suffira de vous signaler auprès de l'association.



Nous sommes dans l'attente de la fixation d'une date d'inauguration officielle du dernier tronçon des Chemins du Patrimoine par la Municipalité.

Le monastère-double Obazine-Coyroux est l'un des neuf sites du Midi Corrèzien à comporter des signes lapidaires gravés sur ses pierres de construction. Un site internet commun à ces lieux patrimoniaux a été créé à destination des visiteurs et des spécialistes afin de les guider vers ces traces «écrites» du Moyen-Age. Ce site s'intitule la «Route des signes lapidaires ». Devant chacun des monuments, un pupitre ou un panneau décrira le monument, son histoire, son mobilier et un QR code permettra l'accès au site internet qui décrira, localisera et catégorisera les signes observables ou cachés de l'édifice.

HARPAU vous souhaite de belles découvertes tout au long des étapes qui jalonnent cet été jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine.



JUMELAGE

10 ans de jumelage avec COLMBERG !

Ils sont arrivés un peu avant l'heure le jeudi 29 mai, accueillis par les familles hôtes, le Comité de jumelage et la Municipalité. La réception s'est faite chez Coco, qui nous avait réservé la belle salle du haut, autour d'un café ou d'un chocolat, agrémentés de viennoiseries. Les premiers contacts, présentations et échanges, parfois en anglais, ont eu lieu avec des téléphones avec traducteur, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur.

Chacun est reparti avec ses invités pour découvrir son lieu de séjour sur le bourg ou dans les villages.

L'après-midi libre a permis de découvrir le canal, l'ermitage, l'école pour les enfants de Colmberg, l'abbaye et notre commune.

Nous nous sommes retrouvés tous ensemble en soirée à la salle polyvalente pour des « grillades » de chez Totor, et des gâteaux de chez Raphaël.

Le vendredi matin, nous sommes partis pour un voyage au début du siècle dernier au Village du Bournat avec le car de Colmberg. Longue journée de découvertes avec un retour vers 20h pour un repas dans l'abbaye confectionné par Pierre et Alexandre : Ô la vache ! C'était très bon ! L'apéritif a été offert par la Municipalité, des cadeaux ont été remis à nos amis avant le dessert, suivi d'un



grand moment avec l'ouverture d'un des fûts de bière amené de Colmberg. Les deux maires ont ouvert la dégustation. Ce fut une belle soirée, festive et musicale, dans ce réfectoire magique ! Merci à Sr Christophora, Cyril et Ludovic.

Le samedi matin étant libre, ils sont presque tous allés au marché de Brive, en voiture ou avec le minibus de la Comcom piloté par Jean-Luc.

À midi s'est tenu au Saint-Etienne le repas officiel de la Municipalité avec un menu apprécié par tous dans une salle pleine !

L'après-midi, la signature de la charte de jumelage entre les deux Maires a débuté par l'hymne Européen chanté sur la place par la chorale de Sainte-Fortunade, suivi des discours, de l'hymne de Moyenne Franconie interprété à la flûte par Sr Christophora, avant les deux hymnes nationaux.

Ensuite ont eu lieu des échanges de cadeaux, l'ouverture du second tonneau sur la place, le tout en musique avec pas de danses sous le soleil !

La clôture de l'après-midi s'est faite pour la chorale dans l'abbatiale, puis chacun est allé se restaurer en famille avant la soirée du FCS.

Quelle soirée ! Pas de qualificatif pour décrire ce spectacle majestueux, rythmé, et coloré dans une ambiance électrique avec des chorégraphies superbes de tous âges...de 3 ans à...un peu plus pour les groupes adultes ! Debout pour la plupart, nos amis de Colmberg, épuisés par le séjour, sont restés jusqu'au bout, émerveillés !

Régina, dans un discours en français en fin de représentation, a invité parents et enfants ainsi que le foyer, à venir à Colmberg l'an prochain.

Le dimanche matin le départ a eu lieu à 10 h : embrassades, larmes à l'œil...les familles se sont séparées pour un au revoir physique d'un an ! Il reste les téléphones, mails et traducteurs automatiques pour conserver des liens, tout comme les cadeaux de l'école à destination de l'école de Colmberg !

Merci à vous tous, aux membres du Comité, aux nouvelles familles, à la Municipalité, aux commerçants et aux villageois, d'avoir si bien accueilli nos hôtes de Colmberg.

Pour le CA, Christian Louis

LES AMIS DU CANAL DES MOINES (LACAM)

Travaux d'entretien du Canal :

Outre sa participation aux Journées de Nettoyage du Canal, l'action de LACAM en 2024, a consisté, toujours en soutien à l'ASA du Canal du Coiroux, à divers travaux de réparation et entretien indispensables :

- abattage et élagage d'arbres sur certaines portions du Canal car menaçant de tomber en cas de tempête (ce qui fut le cas quelques semaines après cette 1^{ère} intervention sur une propriété privée en bordure de Canal).
- changement des clôtures au niveau de la Brèche de Saint-Etienne et des « baignoires » pour remplacer les barrières en bois et les grillages bas de gamme par une clôture métallique et plus pérenne avec « grillage serrurier rigide » pour la sécurité.
- réparation d'une partie du mur-digue très endommagé par l'accès sauvage au torrent du Coiroux.

Provisoirement suspendus pendant la période estivale, ces travaux reprendront à l'automne.

Toujours en projet :

- consolider la rambarde sur le rocher situé sur le chemin-digue et y creuser quelques marches (« d'un pied ») pour faciliter la montée/descente – combler divers trous en bordure de berges (risque de chutes).
 - la révision globale du déversoir est toujours envisagée pour, en particulier, renforcer la chaussée sur le Canal et aussi prévoir un 2^{ème} seuil.
- Ces travaux sont bien entendu menés en conformité avec l'article l.621-9 du Code du Patrimoine.

Le Canal des Moines expliqué aux enfants d'Aubazine :

Cette opération de communication, menée par LACAM et annoncée en AG, s'est déroulée en mai et juin :

- en mai : d'abord avec une présentation aux enfants, classe par classe, pour les interroger sur leur connaissance du Canal. Puis avec une sortie, toujours classe par classe, sur le Canal avec goûter à la prise d'eau (offert par LACAM). Les enfants qui le souhaitaient pouvaient ensuite remettre à LACAM un dessin, un poème ou toute autre création de leur choix illustrant leur perception du Canal et la nécessité de protéger ce site exceptionnel de notre patrimoine.
- en juin : remise des Prix (un par classe) à la meilleure œuvre en présence du Maire, des parents et de la presse.



Petit rappel des mesures de protection recommandées pour se balader sans abîmer le site classé :

- La promenade sur le chemin digue est réservée uniquement aux piétons (arrêté municipal de juin 2010).
- Ne pas marcher dans le lit du Canal, car cela perturbe le cours naturel de l'eau et détériore le fond sableux qui assure l'étanchéité de l'ouvrage. Ne pas faire des barrages avec les pierres.

- Nos amies les bêtes (les chiens) ne sont pas autorisées, car elles participent à la dégradation du site : en allant se rafraîchir, elles s'appuient sur les pierres levées en bordure, qui, à force de passage, finissent par tomber.

- L'accès au torrent du Coyroux ne se fait pas directement depuis la digue mais par la passerelle, pour éviter de détériorer le mur-digue qu'il faut reconstruire.

- LACAM communique régulièrement sur ses sites facebook et internet, sur lesquels vous pouvez trouver photos et informations sur notre action. Pour adhérer, renseignement ou don : lacam19190@gmail.com (rappel : LACAM est habilitée à établir un CERFA, donnant droit à 66 % d'exonération pour tout don versé).

Le Président,
Dominique Guittonneau



LACAM

Président : Dominique Guittonneau

Tél : 06 86 92 60 70

Mail : lacam19190@gmail.com



O'BAZ MÔMES

L'association des parents d'élèves a accueilli cette année de nouveaux parents bénévoles et nous avons pu débiter une nouvelle aventure ensemble. Nous avons organisé de beaux événements : le vide ta chambre, la fête d'Halloween, les ateliers et le marché de Noël, le Loto du carnaval, notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, la journée olympique pour les enfants de l'école et enfin notre merveilleuse kermesse qui conclut l'année scolaire en beauté.

Tous ces événements n'auraient pas pu avoir lieu sans l'aide des nouveaux parents bénévoles et de tous les efforts fournis.

Nous espérons cette année pouvoir faire autant de festivités que l'année précédente. Pour cela, il nous faut encore et toujours compter sur le bénévolat des parents, non seulement de ceux déjà présents, mais aussi de tous ceux qui auraient quelques heures à offrir à l'association. Grâce à toutes nos actions menées, nous avons pu offrir un chèque de 1000€ à l'école d'Aubazine. Nous avons également pu offrir une journée olympique à l'école en faisant intervenir des animateurs sportifs. Tous les enfants en garderont un magnifique souvenir.

Il est à noter que la kermesse, qui ravit petits et grands, est également financée par l'argent récolté durant l'année par l'association.

L'APE espère dès la rentrée pouvoir annoncer son agenda annuel et voir arriver quelques nouveaux parents pour nous aider dans l'organisation des événements futurs.



Mail : apeaubazine@hotmail.fr

Tél : 06 21 03 13 94

Facebook : Obaz Mômes



Les chasseurs, des ACTEURS BÉNÉVOLES pour des missions de SERVICE PUBLIC et D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



« Être un acteur de la société. »



- Participer à la définition des BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales).

- Défendre et améliorer la biodiversité par leur participation à l'aménagement des territoires et la gestion des espèces y compris les espèces non chassables.



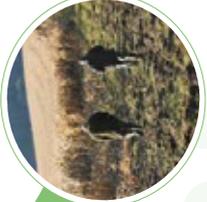
- Conseiller pour la gestion différenciée des bords de routes par l'étude de l'impact de la fauche des accotements et ses conséquences sur la mortalité de la faune et des insectes selon la période.



- Participer aux SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux) pour la qualité de l'eau (gestion directe des zones humides).



- Agir pour limiter les déprédations liées aux ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) chez les particuliers.



- Prévenir et indemniser les dégâts de grand gibier (plus de 50 millions d'euros versés chaque année aux agriculteurs) financés par les chasseurs.



- Réduire les collisions routières par la maîtrise des populations de grand gibier et l'aménagement des bords de routes ou des voies ferrées avec les départements et "Réseau Ferré de France".



- Contribuer à la connaissance scientifique (participation à la rédaction des "Atlas de la Biodiversité Communale").



- Participer au financement d'actions sur l'environnement et les milieux naturels ainsi qu'à la police de l'environnement par une contribution financière à l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

- Gérer des réserves naturelles.

- Agir avec la police de la chasse des fédérations pour gérer les conflits d'usage.



LE CHASSEUR EST UN ÉCOCITOYEN : **47%** DES CHASSEURS S'IMPLIQUENT DANS LE BÉNÉVOLAT
 - SONT 90 MILLIONS D'HEURES DE BÉNÉVOLAT
 - SONT L'ÉQUIVALENT DE 50 000 EMPLOIS ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)
 - SONT 500 000 BÉNÉVOLES CHASSEURS QUI DONNENT DE LEUR TEMPS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ.

PARC & GOLF DU COIROUX

La saison estivale approchant à grands pas, le Parc & Golf du Coiroux met tout en œuvre pour accueillir les visiteurs.

Côté lac, Jean-Louis et son équipe vous accueilleront tous les jours de 11h à 20h au Bar de la plage. Sasha et Clothilde, les gérants du parc accrobranche Corrèze Aventure se tiennent à votre disposition tous les jours en juillet et août, tout comme Bérangère, la nouvelle directrice du Camping Paradis-Le Coiroux. Le restaurant du Golf est ouvert à tous de 10h à 18h le lundi et le mardi et de 10h à 21h du jeudi au dimanche. La baignade sera surveillée par des maîtres-nageurs du SDIS19 du 6 juillet au 18 août, tous les jours de 13h à 19h.

Côté animation, une Chasse au trésor sur l'ensemble du Parc sera organisée cet été en collaboration avec l'Office du Tourisme de Tulle en Corrèze et un feu d'artifice sera tiré sur la plage le 15 août en partenariat avec la Commune d'Aubazine.

Le golf quant à lui adhère au nouveau dispositif mis en place par Corrèze Tourisme : le Pass Corrèzien dont le principe est simple : vous venez à trois, vous payez pour deux. Le Pass, réservé aux Corrèziens, est gratuit et disponible en ligne. Des initiations gratuites animées par le professeur et les abonnés du golf sont proposées à tous tout au long de l'année ainsi qu'une formule « Parcours Découverte » comprenant une heure d'enseignement, le prêt du matériel et l'accès au parcours compact.

N'hésitez pas à nous appeler ou à consulter notre site Internet et notre page Facebook pour vous tenir informés des différentes animations qui auront lieu cette saison.



PARC & GOLF DU COIROUX

Tél : 05 55 27 25 66

Mail : www.golf-coiroux.com

Rencontre avec...

Francis Vieillemaringe est un artisan fabricant de sabots et de sandales, né à Brive et habitant Aubazine depuis 67 ans.

Son père était bottier et faisait des chaussures montées cousues, entièrement confectionnées à la main. Il en fabriquait notamment pour les carriers, elles étaient toutes en cuir et avaient une grande longévité. Cela avant l'introduction du plastique dans la fabrication.

Les choses de la vie étant ce qu'elles sont, Francis Vieillemaringe a commencé par aider ses parents pour finalement prendre la suite de l'entreprise familiale.

Au début de son activité professionnelle, il faisait de la revente de différentes marques sur les foires et les marchés. Mais il a ensuite arrêté pour ne se consacrer qu'à sa propre production ; ce qui lui a permis d'avoir un rapport complètement différent avec sa clientèle.

Une fois retraité, il a continué et continue toujours son travail par pur plaisir. Il se rend deux fois par semaine sur les marchés, à Argentat, Brive ou encore Égletons.

C'est un artisan qui aime prendre son temps pour fabriquer ses sabots et sandales, et qui ne travaille si possible qu'en réseau local, avec des matières de première origine. Le bois provient de Dordogne (pour le noyer) et aussi de Bretagne (pour le hêtre). Le cuir provient de Dordogne également, et il travaille avec des tanneurs situés en Aveyron et dans la Haute-Vienne.

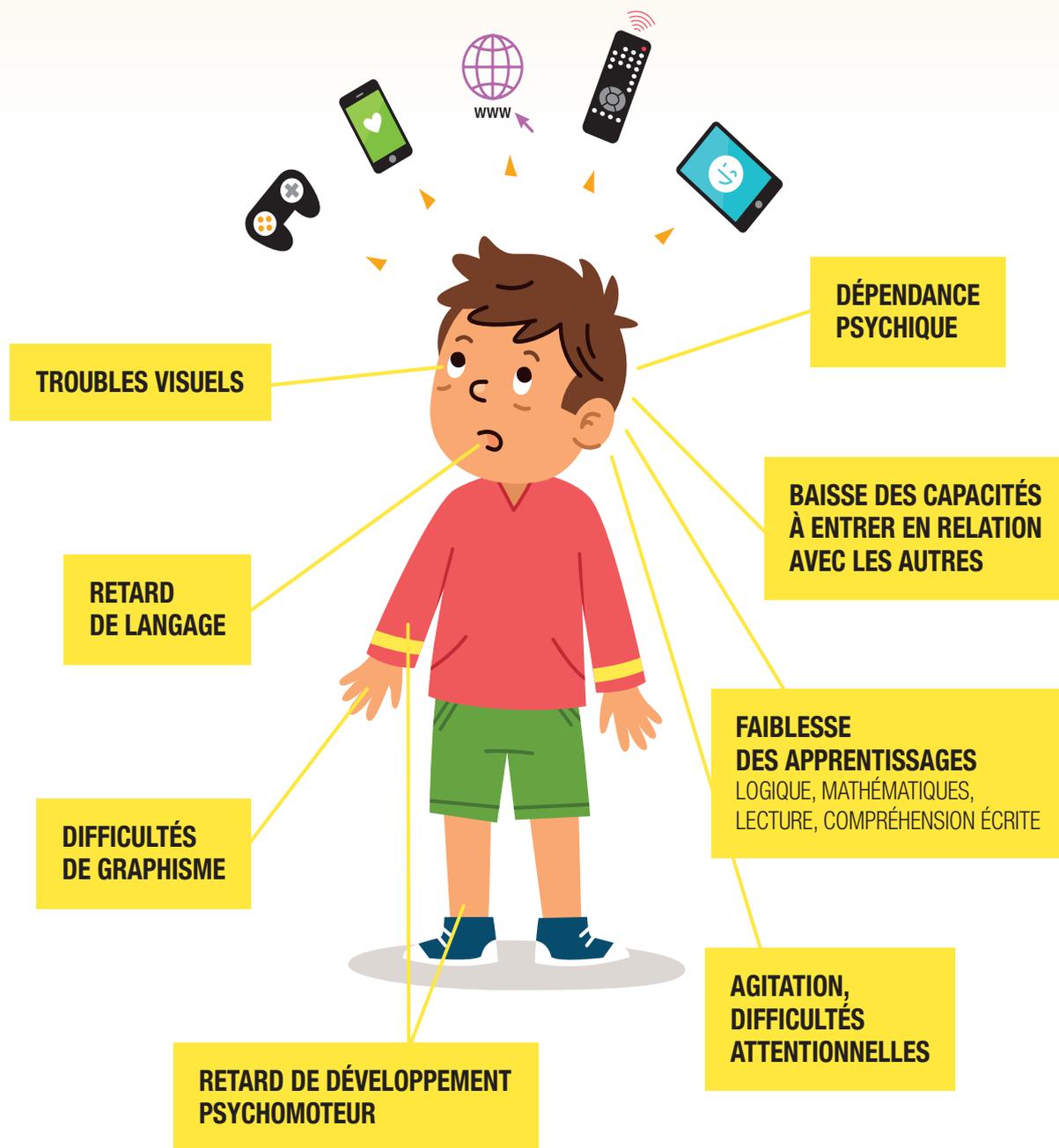
Francis Vieillemaringe aime son métier, et l'exerce avec passion et minutie. C'est un homme soucieux de la qualité de son travail, avec une exigence dans la réalisation de son activité et un souci du détail remarquables.

Le tout pour la plus grande satisfaction de ses clients !



ENFANT ET ÉCRANS

la nature des risques



Pour **contacter l'association**, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à lachetonecran@gmail.com

+ d'infos sur
lachetonecranasso.fr
www.facebook.com/lachetonecran